



Assurance transport véhicule

Par **hebras**, le **09/06/2009** à **17:43**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule via internet que j'ai fait transporter par une société spécialisée.

Pour ce transport, j'ai souscrit avec la société une assurance Ad valorem.

Le véhicule a été retiré chez l'ancien propriétaire accompagné d'un fiche de prise en charge du transporteur signée par la chauffeur et par l'ancien propriétaire. Cette fiche ne mentionné aucun dégats du véhicule et véhicule propre.

A la livraison des dégats sur le véhicule sont constatés et mentionnés sur le récépissé de reception en compagnie du chauffeur (chauffeur différent de l'enlèvement car le véhicule est passé par plateforme de transfert).

j'ai envoyé un recommandé à la société avec copie de la fiche, du récépissé et les photos des dégats.

La réponse est qu'ils ont des doutes sur leur responsabilité!

et me demande une estimation des dégats par un garage spécialisé.

Dois je craindre un conflit avec cette société?

Ont ils le droit de me répondre et me faire penser qu'ils ne prendront pas tout à leur charge?

Merci d'avance pour votre analyse.

Par **chaber**, le **10/06/2009** à **18:33**

Bonjour,

la société de transport ne peut se décharger de sa responsabilité

Bon signé au départ: véhicule intact

Bon signé à l'arrivée: véhicule endommagé

Faites leur parvenir un devis estimatif de votre garage en les sommant de procéder à l'expertise du véhicule sous 8 jours à réception de la LR avec AR que vous ferez